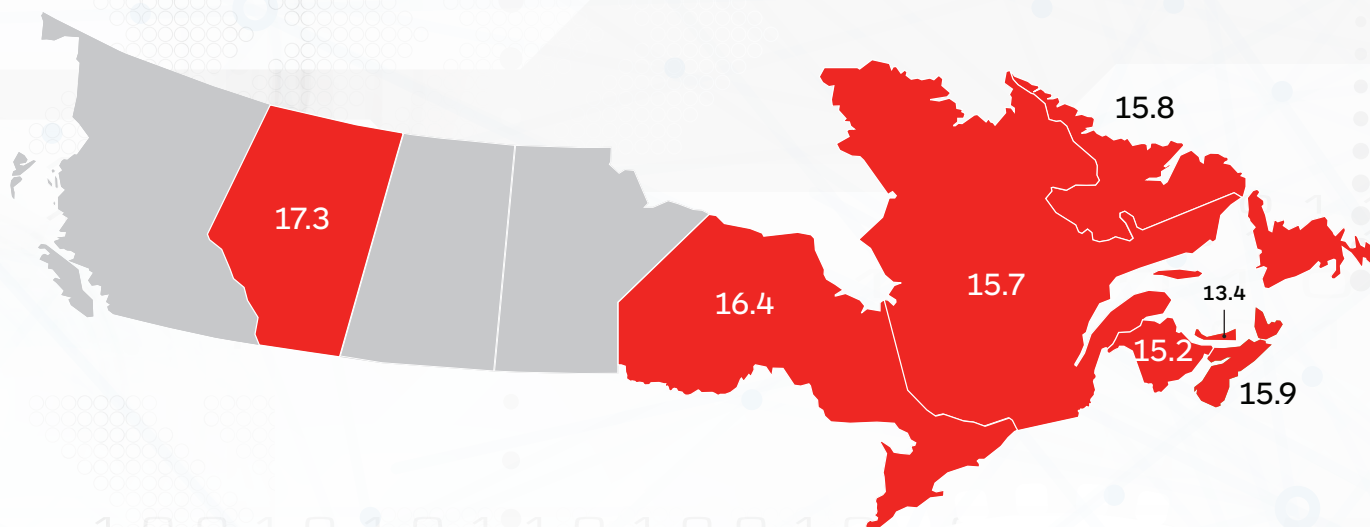


Durée de location au Canada

T2 2024



Moyenne de jours facturés au Canada

T2 2023	T2 2024	Variation
16.8	15.5	-1.3



Moyenne de jours facturés au Canada

Province	T2 2023	T2 2024	Variation
Alberta	17.0	17.3	0.3
Nouveau-Brunswick	15.8	15.2	-0.6
Terre-Neuve-et-Labrador	16.0	15.8	-0.2
Nouvelle-Écosse	17.0	15.9	-1.1
Ontario	18.3	16.4	-1.9
Île-du-Prince-Édouard	19.9	13.4	-6.5
Québec	18.4	15.7	-2.7

* Source: Enterprise Location d'autos. Comprend les locations ARMS® facturées à la compagnie d'assurance.

** Les données excluent les provinces de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan.

Résultats Globaux Du Canada

La durée de location globale pour les locations liées à une collision au Canada était de 15,5 jours au T2 2024, soit une baisse de 1,3 jour par rapport au T2 2023. Les résultats du T2 2024 reflètent ceux des États-Unis, où les diminutions de durées de location sont significatives par rapport au T2 2023, mais toujours plus élevées que celles observées au T2 2022 et plus particulièrement au T2 2021.

L'Alberta a connu la durée de location la plus élevée avec 17,3 jours, soit une augmentation de 0,3 jour (et la seule province à obtenir des résultats plus élevés). L'Alberta était suivie de près par l'Ontario avec 16,4 jours, mais cela représentait une baisse de 1,9 jour par rapport au T2 2023. L'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) a eu la plus courte durée de location avec 13,4 jours, soit une diminution de 6,5 jours par rapport au T2 2023.

Avec les résultats du Canada reflétant ceux des États-Unis, nous voulions partager quelques informations sur le volume de réparation fournies par John Yoswick, rédacteur en chef du bulletin hebdomadaire *CRASH Network* : « Au début du T2 2024, il y a eu une baisse importante de la moyenne des travaux en souffrance des ateliers à l'échelle nationale. Les travaux en souffrance diminuent toujours du T1 au T2 chaque année, généralement de deux ou trois jours. Cette année, cependant, les travaux en souffrance ont atteint près de 9 jours au deuxième trimestre, soit la plus importante baisse des travaux en souffrance depuis la baisse de 10 jours au deuxième trimestre de 2020 (au début des confinements en raison de la pandémie). Avec la baisse de 8,8 jours de ce trimestre, la moyenne des travaux en souffrance de 2,7 semaines est maintenant plus de 3 semaines plus courte que la durée la plus élevée de 5,8 semaines atteinte au premier trimestre de 2023. »

« Cela dit, une moyenne de 2,7 semaines demeure plus élevée que tout autre trimestre antérieur au milieu de l'année 2021, et près du double de la moyenne historique du deuxième trimestre de 1,4 semaine », ajoute Yoswick. « Les travaux en souffrance augmentent généralement de T2 à T3

chaque année, donc si la baisse se poursuit cet été, cela sera surprenant. »

Ryan Mandell, directeur du rendement des réclamations pour Mitchell International, a observé : « le montant moyen de la franchise de première partie continue d'augmenter, signalant un état de santé affaibli des consommateurs et une probabilité plus élevée de demandes de réclamation non soumises ou d'assurés susceptibles de complètement abandonner la couverture de première partie, car les primes ont augmenté considérablement. Au Canada, le chiffre a augmenté à 636 \$, par rapport à 589 \$ au T2 2023. »

Véhicules accidentés carrossables

La durée de location des véhicules accidentés carrossables était de 12,2 jours au T2 2024, une légère baisse de 0,1 jour par rapport au T2 2023. L'Alberta avait la plus longue durée de location de véhicules accidentés carrossables avec 13,6 jours, soit une augmentation de 0,5 jour par rapport au T2 2023. Elle était suivie de près par l'Ontario avec 13,3 jours, soit une diminution de 0,4 jour. L'Île-du-Prince-Édouard a réalisé la plus longue durée de location de véhicules accidentés non carrossables à 9,1 jours, soit une diminution de 4,4 jours.

Véhicules accidentés non-carrossables

La durée de location pour les véhicules non-carrossables était de 28,0 jours, soit une diminution de 2,4 jours par rapport au T2 2023. Cela correspond également à la tendance aux États-Unis, où les diminutions de la durée de location globale sont entraînées dans le canal des véhicules accidentés non-carrossables.

Terre-Neuve-et-Labrador a connu la durée de location de véhicules accidentés non-carrossables la plus élevée avec 35,7 jours, ce qui représente une diminution significative de 7,5 jours par rapport à la même période l'an dernier. L'Alberta était en deuxième position avec 34,0 jours, suivie de la

Nouvelle-Écosse (30,3) et de l'Île-du-Prince-Édouard (30,1) qui sont les deux autres provinces à avoir obtenu des résultats supérieurs à la marque de 30 jours. Au Québec, la durée de location de véhicules accidentés non-carrossables était la plus courte à 22,4 jours.

Toutes les provinces ont connu une diminution de la durée de location de véhicules accidentés non-carrossables, allant de l'Île-du-Prince-Édouard (diminution de 13,9 jours) à l'Alberta (diminution de 2,4 jours).

Bien que ces diminutions soient dignes de mention, il est également important de comparer les résultats de 2021 et de 2022 pour en savoir davantage sur le contexte. Au T2 2022, la durée de location associée aux réclamations pour les véhicules accidentés non-carrossables était de 30,3 jours, ce qui représente une augmentation de 13,2 jours par rapport au résultat de T2 2021 de 17,1 jours. Donc, en comparant le T2 2024 au T2 2021, la durée de location de véhicules accidentés non-carrossables a augmenté de 10,9 jours.

Perte totale

La durée de location pour des locations associées aux pertes totales était de 21,2 jours au T2 2024, soit une diminution de 3,1 jours par rapport au T2 2023. L'Île-du-Prince-Édouard avait la plus longue durée de location avec 38,4 jours, soit une augmentation de 8,6 jours par rapport au T2 2023. Toutes les autres provinces ont connu une diminution de la durée de location de pertes totales, passant d'une légère diminution de 0,1 jour en Alberta à une diminution significative de 12,3 jours au Québec.

Mandell a également observé : « Au Canada, la fréquence des pertes totales a augmenté au T2 2024 à 18,8 %, soit une hausse de 17,9 % au T2 2023. À mesure que les valeurs des véhicules continuent de diminuer, nous nous attendons à ce que la fréquence des pertes totales augmente aussi graduellement, surtout lorsque les gains de

gravité ne montrent aucun signe d'affaiblissement. Avec un plus grand nombre de véhicules radiés, les réparations de plus grande valeur n'entrent plus dans les installations de réparation, et les volumes réparables globaux diminuent, ce qui entraîne moins de goulots d'étranglement et de retards dans les installations de réparation. »

Sommaire

Les résultats de durée de location au deuxième trimestre de 2024 sont considérablement inférieurs, mais ils sont tout de même très élevés par rapport aux résultats du T2 2021. Avec la complexité de la réparation des véhicules qui ne cesse d'augmenter, tant pour les véhicules à moteurs à combustion interne que pour les véhicules électriques à batterie (VEB), toute l'industrie doit s'y mettre pour s'assurer que toutes les compagnies liées aux collisions travaillent à l'unisson, non seulement pour les solutions procédurales, mais aussi en veillant à ce que nos clients mutuels bénéficient de réparations adéquates et sécuritaires, d'une expérience hors pair et d'une tranquillité d'esprit.

Enterprise s'engage à collaborer avec les assureurs, les réparateurs et les fournisseurs pour chacun de ces problèmes. Grâce au soutien fondamental reçu par la fondation Enterprise Mobility, Enterprise dirige le programme d'ingénierie de carrosserie, conçu pour attirer et développer des talents débutants pour pourvoir des postes essentiels dans l'industrie de la réparation de carrosserie. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.beacollisionengineer.com.



Durée de location au Canada
T2 2024



© 2024 Enterprise Holdings, Inc.